

SÉANCE SPÉCIALE DU 14 décembre 2020

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 14 décembre 2020 à 20 h à huis clos et enregistrée tel que l'exige l'arrêté ministériel 2020-074 du 2 octobre 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux en lien avec la pandémie au coronavirus et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 - Madame Josée St-Pierre
District No 2 - Madame Anabel Vachon
District No 3 - Monsieur Pascal Lessard
District No 4 - Monsieur Alain Laflamme
District No 5 - Monsieur Marco Bernard
District No 6 - Madame Émilie Roberge

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur François Baril, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur François Baril, ouvre la séance à 20 h 03 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur François Baril fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Assurances collectives
4. Opération de soufflage - VIGIE
5. Nomination procureur - COUR MUNICIPALE
6. Transport adapté 2021
7. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

20-12-7789

ADOPTÉ

3. **Assurances collectives**

Il est proposé par madame Josée St-Pierre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Directrice générale à

signer le renouvellement de la police d'assurances collectives, laquelle prévoit une baisse de 6.21 % pour la prime annuelle. Le renouvellement se fait avec la Croix Bleue et est effectif dès le 1^{er} janvier 2021.

20-12-7790

ADOPTÉ

4. Opération de soufflage - VIGIE

Après discussion, le Conseil municipal maintient la décision : la vigie se fera à pied sur tout le territoire.

5. Nomination procureur - COUR MUNICIPALE

Considérant la lettre reçue de la Ville de Thetford relativement à la nomination du procureur pour les dossiers traités à la Cour municipale;

Considérant que certains dossiers sont en cours et que la Municipalité d'East Broughton est représentée par un avocat de la firme Paradis Dionne dans ces dossiers;

En conséquence, il est proposé par madame Émilie Roberge et résolu unanimement que la Municipalité d'East Broughton continue de se faire représenter par un avocat de Paradis Dionne pour tous les dossiers traités à la Cour municipale.

20-12-7791

ADOPTÉ

6. Transport adapté 2021

Il est proposé par madame Alain Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la municipalité d'East Broughton participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2021 au montant de 2,89 \$ par habitant, soit pour un nombre de 2 192 habitants pour une contribution totale de 6 334,88 \$.

Que les prévisions budgétaires 2021 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

20-12-7792

ADOPTÉ

Le maire souhaite de joyeuses fêtes à tous et de la santé en 2021.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 20 h 07.

20-12-7793

ADOPTÉ

François Baril, maire

Manon Vachon, directrice générale et secr.
trésorière